

Domaine Santé

Filière Sage-femme

Art et Sciences Sage-femme 2

1. Caractéristiques du module

Code : S.SF.371.1006.F.22

Degré d'études : Bachelor Master

Année académique : 2023-2024

Année d'études : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème}

Crédits ECTS : 10

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module facultatif Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al.1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Organisation temporelle :

 Module sur 1 semestre Semestre d'automne Module sur 2 semestres Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement :

 Français Allemand Anglais

2. Prérequis

 Avoir validé le/les modules Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis Autres :

3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés

Références :

Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). *Compétences relatives aux professions de la santé*. https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdfLoi fédérale du 30 septembre 2016 sur les professions de la santé (= LPSan ; RS 811.21 ; état le 1^{er} février 2020).Ordonnance du Conseil fédéral du 13 décembre 2019 relative aux compétences professionnelles spécifiques aux professions de la santé selon la LPSan (= OCPSan ; RS 811.212 ; état le 1^{er} février 2020).

Rôles majeurs exercés

 Rôle d'expert-e Rôle de leader Rôle d'apprenant et de formateur-trice Rôle de communicateur-trice Rôle de promoteur-trice de la santé Rôle de professionnel-le Rôle de collaborateur-trice

Compétences principales

- Ab1 à Ab7
- Bb1 à Bb3
- Cb1 à Cb3
- Eb1 à Eb3
- Fb1 et Fb2
- Gb1 et Gb2

Objectifs généraux d'apprentissage :

- Exercer le raisonnement clinique en lien avec la prise en charge des infections maternelles pendant la grossesse et durant l'allaitement maternel
- Identifier les facteurs de risque liés aux infections maternelles durant la grossesse et proposer des conseils de prévention
- Comprendre le lien entre les infections maternelles et le risque d'accouchement prématuré
- Proposer des prises en charge obstétricales mobilisant des notions théoriques acquises au 1^{er} et au 2^{ème} semestre
- Intégrer des conseils de prévention et de promotion de la santé dans les propositions de prise en charge obstétricale
- Comprendre les indications et la prise en charge des accouchements instrumentés et des accouchements par voie basse après une césarienne ; connaître les différents types d'analgésies disponibles durant le travail de l'accouchement
- Développer les compétences des étudiant-e-s à l'approche corporelle et à l'accompagnement des patientes sans analgésie péridurale
- Connaître les conseils en lien avec la prévention des déchirures périnéales et la ré-éducation uro- gynécologique

- Comprendre l'interprétation du PH au cordon ombilical ; effectuer en autonomie des exercices pratiques
- Dispenser des conseils de prévention et de promotion à la santé dédiés à l'enfant durant sa 1ère année de vie
- S'approprier les concepts de stress perçu, sentiment de compétence, coping, soutien social ; reconnaître les facteurs de protection en santé mentale
- Développer une relation professionnelle basée sur l'écoute des besoins et ressources des patientes ; utiliser le modèle de Calgary-Cambridge pour structurer sa prise en soin
- S'approprier les notions de base en santé digitale

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Le module Art et Sciences Sage-femme aborde les thématiques suivantes :

Infections maternelles durant la grossesse : prise en charge obstétricale et pharmacologique.

Menace d'accouchement prématuré : connaissance des normes et protocole de prise en charge.

Infections maternelles et risque d'accouchement prématuré : dépistage, conseils de prévention et de promotion de la santé.

Analyse et interprétation du cardio-toco-gramme (CTG), accouchements instrumentés et prise en charge.

Allaitement maternel lors de difficultés de succion.

Concepts de stress perçu, sentiment de compétence, coping et soutien social.

Conseils de prévention et de promotion de la santé durant la première année de la vie de l'enfant.

Relation professionnelle et approche corporelle.

Santé digitale et techniques radiologiques pendant la grossesse.

Formes d'enseignement et d'apprentissage

- Cours magistraux, en distanciel si nécessaire
- Cours-réponses, en distanciel si nécessaire
- Activités pédagogiques en e-learning
- Travail personnel en lien avec les vignettes cliniques
- Classes inversées
- Séminaires
- Relation professionnelle
- Accompagnement corporel
- Pratiques simulées
- Autres

Exigences de fréquentation :

20% d'absence tolérées sur le nombre d'heures total de cours en présentiel. Les cours mentionnés ci-dessous ont leurs propres exigences.

Cours à présence obligatoire (100% de présence) :

Pratiques Simulées – Jeux de rôle - Ateliers pratique - Pratique réflexive – Analyse de la pratique - Accompagnement corporel – Relations professionnelles - Séminaires

Les absences à ces types de cours doivent être dûment certifiées (certificat médical) ou justifiées par des causes majeures évaluées par la responsable de module ; ces absences doivent faire l'objet d'une information préalable (e-mail) à la référente du module. Un travail personnel complémentaire peut être exigé, les consignes seront précisées par la référente du module. La date de reddition du travail complémentaire ainsi que sa qualité devront être conformes aux consignes de la responsable du module.

Si les absences cumulées aux cours à présence obligatoire (avec certificat médical) et aux cours non désignés comme tels dépassent 20% du temps de présentiel total du module, l'étudiant. e ne pourra pas se présenter aux examens.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module repose sur :

- A.** Trois contrôles continus sont prévus durant le module. Le cumul des points des trois contrôles continus, dont les points sont arrondis au 10^e, constitue la note A. La note A équivaut à 50% de la note finale qui sera notifiée dans IS-Academia. La note A doit être acquise pour obtenir les ECTS de ce module (minimum E, équivalent à la note chiffrée 4).

B. Un examen de type oral est prévu **la semaine 29** du module. Ce contrôle oral constitue la note B.

La note B, arrondie au 10^e, constituera 50% de la note finale qui sera notifiée dans IS-Academia. La note B doit être acquise pour obtenir les ECTS de ce module (minimum E, équivalent à la note chiffrée 4).

La **validation** du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base du calcul d'une moyenne à partir des notes A et B obtenues. Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

- Remédiation possible en cas de note Fx au module Pas de remédiation
- si la note au point (A) est insuffisante : un complément portant sur les lacunes sera demandé
 - si la note à l'évaluation orale (B) est insuffisante : un examen oral portant sur les lacunes sera réalisé

Modalités : la modalité d'évaluation sera confirmée par courrier

Période : note B, semaine 36
note A, à définir

La remédiation permet à l'étudiant.e d'obtenir la note E en cas de réussite.
En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant.e obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

Si la note A ou la note B sont évaluées à F, l'étudiant.e ne répète que la note évaluée à F.

Si les 2 notes (A et B) sont évaluées à F, l'étudiant.e répète le tout (A et B).

En cas de répétition du module, les modalités, exigences, conditions de réussite et période font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant.e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant.e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

7. Bibliographie principale

Voir *syllabus*

8. Responsable de module

Responsable : Françoise Roy Malis, maître d'enseignement

Enseignants :

Voir *syllabus*

Descriptif validé le 26.01.2024 par

Catia Nunno Paillard
Responsable de la filière